Lequenne et Lefèbvre furent invitées à se rendre.

L'autopsie

M. Castiaux procéda immédiatement à l'autopsie de la victime. Le praticien acquit la certitude que l'enfant avait encore mangé après le repas qu'il avait fait chez Mme Lequenne.

Cette constatation peut avoir une très grande importance pour l'instruction. M. Castiaux a remarqué qu'Augustin Vaunaste avait la tempe droite tuméfiée. Cela provient certainement d'un coup dont l'assassin aura frappé sa victime. Le larynx et l'artère carotide étaient complètement écrasés. Le jeune Vaunaste avait été étranglé probablement pendant que son assassin le violait.

Confrontation émouvante

Le jeune Augustin Vaunaste est à l'Orphelinat de Sainghin depuis quatre ans environ. Il est orphelin de mère seulement. Son père Henri Vaunaste, âgé de 47 ans, resté veuf avec cinq enfants, habite Tourcoing, à l'estaminet « Au chat qui fume », rue du Midi, 58, où il est pensionnaire. Il est ouvrier charbonnier et travaille chez M. Descrousseau, rue du Tilleul prolongée.

Il n'a été prévenu qu'hier après-midi du terrible malheur qui le frappait. C'est un agent de sûreté de Roubaix qui est allé lui annoncer la fatale nouvelle.

Le malheureux père est arrivé vers quatre heures, mais il n'a pu voir son fils qu'à cinq heures.

La confrontation a été émouvante. Quand le père a aperçu son fils il s'est écrié en pleurant : Oui ! oui ! c'est lui ! Qu'est ce que tu as fait petit garçon ? criait-il en voulant s'élancer sur le cadavre de son enfant.

Il faut mettre fin à cette scène. Quand on le fit sortir de la morgue, le père semblait hébété et en pleurant il répétait toujours : Oui c'est lui ! oui ! oui ! oui !

Il faut avoir assisté à cette scène pour comprendre ce qu'elle avait de navrant et de douloureux.

L'enquête. Deux arrestations

Il n'a pas été possible de savoir exactement comment le crime s'est accompli.

Le parquet est parti sur les lieux du drame hier soir, vers 5 heures.

Il a interrogé M. Grégoire et quelques autres personnes.

Deux arrestations ont été opérées. L'une d'elles est celle d'un nommé H. B..., 45 ans, domestique d'une ferme près de la gare du Pile, à Roubaix.

Cet individu a été arrêté par le garde-champêtre Blain, dans la pâture de la ferme Florin Salembier, à Wattrelos. L'autre est celle d'un souteneur de Roubaix, qui a été arrêté hier dans la soirée.

Ces arrestations ne sont que provisoires. Ce matin ces individus seront à rendre compte exactement de l'emploi de leur temps pendant la soirée de dimanche.

Une déposition importante

Les magistrats ont presque acquis la certitude que le crime horrible dont le jeune Vaunaste a été victime s'est accompli entre dix heures et demie et onze heures et demie du soir.

Ce qui les fait opiner dans ce sens c'est la déposition importante qu'ils ont reçue hier dans l'après-midi d'un jeune homme de 16 ans, Léon Paulin, tisserand, demeurant près de l'endroit où le crime s'est accompli rue Marc-Séguin, 16.

Dimanche soir, vers 10 heures en retournant chez lui, il a rencontré près du pont du Nouveau Monde, c'est-à-dire à moins de 100 mètres du crime, un homme qui tenait un enfant par la main.

Le signalement qu'il donnait de l'enfant concordait bien avec celui du jeune Vaunaste et point capital, Paulin, dépeignait exactement comment était la casquette de la victime.

Quand on la lui montra, il n'hésita pas un instant à la reconnaître.

Léon Paulin a avoué avoir eu une peur bleue en voyant cet homme avec cet enfant près du canal.

Outre le témoignage de Paulin, nous savons qu'une autre personne aurait aussi déclaré avoir vu le jeune Vaunaste, vers la même heure, près de l'église Sacré-Cœur, dans la rue Pellart.

Vanoteghem retrouvé

Le jeune Théophile Vanoteghem qui s'était enfui avec Vaunaste de l'orphelinat de Sainghin et dont on avait perdu la trace depuis le moment où il prenait le car pour Lille, a été retrouvé hier soir à Tourcoing.

Il va être ainsi permis de reconstituer l'emploi du temps employé par les deux enfants pendant la journée de dimanche.

Ce n'est qu'aujourd'hui que l'enquête pourra être continuée.

Espérons qu'elle jettera un jour sur ce crime abominable et qu'elle permettra d'arrêter le misérable assassin dont le forfait n'a d'égal que celui commis il y a environ deux ans, à Croix, au bois de La Fontaine, et dont l'auteur n'a pas encore été arrêté.

A demain de nouveaux détails.

Nous répondrons, soit par le journal sous la rubrique Petite Correspondance, *soit par lettres particulières, à toutes les demandes de renseignements qui nous sont adressées par nos abonnés.*

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

SCÈNE DE JALOUSIE

Un homme qui veut tuer sa maîtresse

Un drame qui aurait pu avoir les conséquences les plus graves est arrivé hier soir, vers minuit, rue d'Italie, 25, à l'estaminet « au Congo ».

Un ouvrier voiturier, le nommé Edouard Nutte, âgé de 29 ans, a surpris sa maîtresse la nommée Blanche Fontainez en compagnie d'un de ses amis dans la chambre que ce dernier occupe rue d'Italie.

Après avoir pris sa maîtresse par les cheveux et l'avoir jeté par terre, Nutte lui donna de violents coups de pied dans la figure. Il lui fit à l'arcade sourcillière droite une blessure profonde par où le sang s'échappait en abondance.

Blanche Fontaine s'évanouit tandis que les locataires de la maison couraient prévenir M. Villoy, commissaire.

Le docteur Foucher a donné des soins à la blessée et l'a fait transporter à l'hopital. Son état est grave.

Edouard Nutte a été arrêté dans la nuit.

Arrestation pour coups

Dimanche soir, vers 9 heures, à propos de futilités, une discussion s'éleva entre deux consommateurs à l'estaminet Decousse, rue Hellmann. Des gros mots on en vint bientôt aux coups et le nommé Jean R..., mécanicien, 21 ans, se porta sur son adversaire, Joseph D..., apprêteur, 26 ans, à des violences graves.

Hier matin, Joseph D..., qui avait la figure tuméfiée, est allé porter plainte à M. Droigne, commissaire de police, qui a fait procéder à l'arrestation de Jean V..

Concerts et Spectacles

Théâtre de Roubaix. — Jeudi 12 mars 1896. — Représentation exceptionnelle donnée au bénéfice des cantines scolaires.

Spectacle offert aux dames.

« Le Comte de Monte-Cristo », drame à grand spectacle en 15 tableaux par MM. Alexandre Dumas et Auguste Maquet.

Le spectacle commencera par « Rival pour Rire », comédie en 1 acte par M. E. Grenet-Dancourt.

Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 heures.

Choral Nadaud

Un grand concert sera donné ce soir, 8 heures 1/2, dans la salle de l'Hippodrome, par le Choral Nadaud, avec le concours de l'Association Symphonique, dirigée par M. Kœszul, et d'artistes distingués. Voici le programme :

Première partie. — 1. Association Symphonique. Marche lorraine, Louis Ganne ; 2. Choral Nadaud, le Chant des Matelots (1re audition), Radoux ; 3. M. Dumoutier, air de la Jeunesse, Delibes ; 4. Mlle Ganne, air du Cid, Massenet ; 5. M. Tracol, le Chant de Plowas, sur des airs hongrois d'Elemer Szensymay, Jeno Hubay ; 6. M. Houzé, chansonnette, X.

Deuxième partie. — 1. Scène du Troyère, chantée par Mlle Ganne, M. Dumoutier et les chœurs, Verdi ; 2. Association symphonique, les Muscadins, Wache ; 3. Choral Nadaud (1re audition), Maréchal ; 4. M. Dumoutier, aubade du Roy d'Ys, Ed. Lalo ; 5. M. Tracol, la Méditation du Thaïs, J. Massenet ; (b) l'Abeille, F. Schubert ; (c) conte arabe, R. de Roisdeffre ; (d) Obertass, H. Wieniawski ; 6. Mlle Ganne et M. Dumoutier, duo de Sigurd, Reyers ; 7. M. Houzé, chansonnette, X.

N.-B. — Ce concert est exclusivement réservé aux membres honoraires de la société et aux membres de leurs familles habitant sous le même toit.

Exploits d'ivrogne

Jean V., âgé de 50 ans, qui, dimanche après-midi, était ivre, a tenté de tout briser à l'estaminet Richard Calens, rue Meyerbeer, où il demeure.

Mouf de la colère de l'ivrogne : Refus de lui servir à boire. Pour les verres et les vitres qu'il a brisés, Jean V. a été conduit au violon.

Mi-Carême

Les amateurs des groupes et des sections qui désirent vendre des chansons pour le char des forçats sont priés de se faire inscrire le plus promptement possible avant jeudi chez le citoyen Henri Carrette, rue de l'Alma, 104.

***

— Le Club des Exploités en formation chez Charles Mengin, coin des rues de Pavax et du Tilleul, organise pour la Mi-Carême, une sortie carnavalesque, sous les auspices du groupe la Revanche ouvrière, au profit de la propagande.

Les chansons seront vendues 3 fr. 50 le cent et il y aura en outre 3 primes en espèces aux meilleurs vendeurs.

Les citoyens qui voudraient faire partie sont priés de se faire inscrire le plus tôt possible.

Communications diverses

Les adhérents à la société des anciens militaires, établie chez M. Lepers Achille, place Nadaud, 1, sont prévenus que dans la réunion du 8 mars, il a été décidé qu'un collecteur passera au domicile de chaque membre pour toucher la cotisation prévue par le règlement.

Chronique Colombophile

Roubaix. — Un grand concours de pigeons a eu lieu dimanche 8 mars sur Lille entre les 4 plus forts amateurs du pile, les jeunes contre les vieux, les vieux sont restés vainqueurs. Voici le résultat : 1. Samiable 11 h. 39 m. 10 s. ; Marissal 11 h. 39 m. 20 s. ; Pivion 11 h. 41 m. ; Legrand 11 h. 42 m. 15 s. Il y aura un rendage le 22 mars.

WATTRELOS. — La société l'Union colombophile, établie chez Clovis Lepers, rue Léon Gambetta, au Crétinier, a l'honneur d'informer les amateurs qu'elle donnera un grand concours sur *Douai*, le Lundi de Pâques, 6 avril 1896. Il y aura 25 fr. de prix d'honneur.

Dressages préparatoires, le Dimanche 29 mars sur Seclin et le 5 avril sur Douai.

Combats de coqs

Roubaix. — *Grand concours international de coqs.* — C'est dimanche qu'a eu lieu le septième grand concours international de coqs dans le grand Parc de chez Fleury-Ploen, rue du Vieil Abreuvoir. Ce grand concours avait attiré énormément de monde de Roubaix, Tourcoing, Croix, Lille, Wattrelos et aussi la Belgique. La salle des concours était comble.

Le premier tour a commencé à 10 heures (18 contre 18), on a vu des coqs de grande valeur donner des joutes décisives. Une grande animation a régné dans la salle des concours. Les 36 sociétés belges et françaises se sont chaudement disputées les 5,250 fr. de prix.

Voici les résultats de ce grand concours : 1er prix, 1000 fr., la société du café français d'Aelbeke (Belgique) ; 2, 700 fr., les Brise-tout de Roubaix ; 3, 500 fr., les Amis Réunis d'Ennaghem (Belgique) ; 4, 400 fr., les Amis du bon temps, de Don ; 5, 225 fr., les Chasseurs, de Tourna ; 7, 225 fr. Société [illegible] Parc, de Roubaix ; 8, 225 fr., Louis [illegible] d'Estaimbourg.

[illegible], Société les Deux, de Marcke (Belgique) : 10, 150 fr., les Amis-Réunis, de Cortemarck (Belgique) ; 11, 150 fr., la Société les Pas-de-Chance, de Roubaix ; 13, 150 fr., la Société Spender et Cie d'Halluin ; 14, 150 fr. Société des Becs-Croisés, de Pontrieux ; 15, 150 fr., Société L. Vande-velde, Lille ; 16, 150 fr. Société du Dragon-Français, de Roubaix ; 17, 150 fr., Société les Amis-Réunis, de Péronchies ; 19, 150 fr., Gressier, de Saint-Amand-les-Eaux.

L'organisation du concours a été très bien faite.

— Il y avait beaucoup de monde dimanche chez Lesfeldt au Joyeux Ecossais, rue de l'Epeule, pour voir jouer la belle partie engagée contre le Bec d'Acier de Mouveaux ; il s'agissait d'un 3/5 mort pour 50 fr. avec paire de plusir à 10 fr. Lesfeldt a perdu les 3 paires. Grande animation.

— Une belle partie de coqs a eu lieu Dimanche chez Matton, rue de la Balance, il s'agissait d'un 3/5 pour 50 fr. rendage de chez Duponchelle. Matton a gagné les 2e et 3e et perdu la 1re. Les paris n'ont pas fait défaut.

— Beaucoup d'amateurs s'étaient donné rendez-vous dimanche chez H. Mortier, rue de Denain pour assister à la belle partie qui se jouait contre Jules Dorpe, de la rue de Tuing. On jouait le rendage d'un 3/5 pour 50 fr. Mortier a perdu la 1re, gagné les 2e et 3e paires.

— Dimanche 15 mars, à l'Oore-Grass, Grand concours de coqs Barbacis-Ecossais, 400 fr. de prix. Mise au parc à 3 h.

— Aujourd'hui mardi 10 mars, à l'Endé, 3/5 pour 100 fr. contre l'abattoir de Roubaix. Mise au parc à 4 h. 1/2.

— Belle partie de coqs a eu lieu dimanche chez Dussart, ancienne cent Calonne, rue du Tilleul contre Dambrin. Dussart a gagné les 3 premières paires et perdu la 4e, nombreuse assistance.

Concours de chiens ratiers.

Roubaix. — Beaucoup de monde s'était donné rendez-vous dimanche à midi chez M. Duponchelle (anciennement Mesplomb), place du Trichon pour la partie qui avait lieu entre Fox, à M. Vertheque, et Black, à Seraphin.

Chaque chien avait 20 rats à détruire en quatre reprises : 1° Fox a mis 13 secondes 1/2, Black, 12 s. 1/2 ; 2° Fox, 11 s. 1/2, Black 19 s. ; 3° Fox, 12 s. 1/2, Black, 23 s. ; 4° Fox, 12 s., Black, 15 s. La chienne Fox a mis 40 s. 1/2 pour abattre les 20 rats, et Black a mis 60 s. 1/2.

Fox est donc resté gagnant de 20 secondes. Beaucoup de paris se sont engagés des deux côtés.

CROIX. — *Tapage injurieux et outrages.* — Le nommé Oscar Struyvelt, âgé de 22 ans, journalier, demeurant rue Vauban, à Croix, est un très peu délicat personnage, surtout quand il a bu. Dimanche, vers deux heures de l'après-midi, il est entré au cabaret, Louis Cazier, rue de Strasbourg, quand après s'être fait servir par la demoiselle, il tenta, à trois reprises différentes, de lui soulever les jupons avec le bout de son pied.

La demoiselle Julia Cazier, c'est le nom de la jeune fille, menaça le malotru d'un coup de sa main, lui disant qu'en cas de récidive, elle le gifflerait vertement. Le père de la jeune fille l'ayant approuvée, il fut appréhendé par son foulard, mais il réussit à mettre Struyvelt dehors, qui avait saisi deux chopes dans l'estaminet. Rendu furieux il les lança au cabaretier et brisa de ce fait un carreau de vitre et une chaise.

Struyvelt s'en alla, puis revint vers six heures du soir pour réclamer son chapeau déclare-t-il, mais il recommença à vouloir batailler. Il a blessé le cabaretier au front, avec une chaise, assez gravement, puis, enfin, la police put mettre le holà à la scène.

Struyvelt sera poursuivi pour ces faits.

TRIBUNE PUBLIQUE

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,
du journal l'*Egalité*,

Soyez assez bon, je vous prie, pour me prêter les colonnes de votre estimable journal pour vous signaler un fait qui démontre avec quel sansgêne la nouvelle Compagnie des Tramways traite les voyageurs.

Dimanche soir, j'avais pris, sur la Grande-Place, le « car » à destination de la gare de Pile. J'avais à me rendre rue Dampierre et je payai 15 centimes pour le prix de ma place.

En face des Halles centrales, c'est-à-dire à 50 mètres du point de départ, le car s'arrête tout à coup et la lumière électrique s'éteignait. Un accident venait d'arriver à la machine du dépôt et il était impossible d'avancer encore. Ayant payé pour aller jusqu'à la rue Dampierre, je réclamai naturellement mes trois sous, attendu que j'étais forcé de faire la route à pied.

L'employé me répondit qu'il ne pouvait pas me rendre mon argent et qu'il ne me forçait pas d'aller à pied. Je n'avais qu'à attendre, disait-il, jusqu'à ce que le car reprit sa marche.

Il était environ 6 heures 1/2 du soir et je ne sais à quelle heure l'accident fut réparé. En tout cas, je partis à pied, sans avoir touché les trois sous que j'avais versés.

Il paraît que des accidents de ce genre arrivent assez fréquemment. Il me semble, Monsieur le Rédacteur, que la Compagnie nouvelle des Tramways devrait prévoir ces cas et lorsqu'ils arrivent, rembourser les voyageurs qu'elle ne conduit pas à la destination et pour laquelle ils ont payé.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Andre DURIEU,
ouvrier tisserand.

Nous sommes complètement de l'avis de notre correspondant et nous croyons que la Compagnie des tramways, qui vraiment en prend trop à son aise, n'a pas le droit de garder l'argent lorsqu'elle ne transporte pas les voyageurs ou elle le doit.

Il n'est que juste que dans les cas comme celui qui nous est signalé, le prix des places payées soit rendu aux voyageurs.

Nous voulons croire que des ordres seront donnés en conséquence.

TOURCOING

Réunion du Conseil municipal

Le conseil municipal de Tourcoing est convoqué en réunion extraordinaire pour le vendredi 13 mars, en la salle des délibérations à la Mairie.

Coups et blessures

Le nommé Adolphe Clevys, âgé de 47 ans, né à Tourcoing, ouvrier plâtonneur, demeurant rue Nioit, 31, a été arrêté dimanche soir pour avoir porté des coups et fait des blessures au nommé Désiré Debrouck ouvrier raitacheur demeurant dans la même rue.

Un ouvrier qui perd sa semaine

Le nommé Desmchin Alphonse, âgé de 20 ans, a perdu sa semaine samedi soir, en s'en retournant à son logis. Son portemonnaie contenait trois pièces de cinq francs et trois pièces de un franc.

Celui qui lui rapporterait au commissariat de police accomplirait un bel acte d'humanité et d'honnêteté en même temps.

Violences légères.

La nommée Amélie Deconninck, demeurant rue Blanche-Maille, à Roubaix, s'est portée, étant à Tourcoing, à des violences légères sur une autre personne. Procès-verbal a été dressé à sa charge.

Accident grave

Le nommé Jean Vonck, âgé de 39 ans, a été victime d'un accident grave au peignage Binet, où il travaillait.

Il a eu le pied droit écrasé par une brouette sur laquelle se trouvait une balle de laine de Buenos-Ayres.

Le membre a été fortement abîmé et le docteur Delattre, qui a visité le blessé, a déclaré qu'il n'aurait pas été guéri avant trois mois.

Le blessé a été transporté à son domicile, 34, rue Buffon, à Roubaix.

NEUVILLE-EN-FERRAIN. — *Violent incendie d'une ferme.* — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 1 h. 1/2 du matin, un incendie se déclarait à la ferme Phalompin-Houssel. Le feu se développa avec une rapidité tellement violente, que les habitants durent se sauver en chemise pour échapper aux flammes. C'est le fils de M. Phalempin-Houssel, qui, le premier s'est aperçu de l'incendie.

12 vaches, 3 chevaux, 5 porcs et toute la volaille ont été entièrement carbonisés.

Les pertes ne sont pas encore évaluées. L'incendie est attribué à la malveillance.

LILLE

Dramatique tentative de suicide

Sauvetage émouvant

Hier matin, vers 9 heures, des passants couraient au poste de police de la place St-Martin. Un homme, Jules Biebuyz, venait de se suicider en se jetant dans le canal de la Basse-Deûle, en face du Palais-de-Justice.

L'agent de police Lavray, qui se trouvait de garde, s'empressa de se rendre à l'endroit désigné, et là, n'écoutant que son courage, il quitta sa tunique et se jeta résolument dans l'eau, très houeuse à cet endroit.

Il eut le bonheur de saisir le malheureux mais ce dernier se cramponna à lui et ils allaient sombrer tous deux sans un dragueur, qui, passant à ce moment, jeta une corde. Le sauveteur réussit à attacher Jules Biebuyk, et il fut hissé sur la berge.

Le brave agent se mit à nager pour regagner la rive où il fut chaudement félicité par les témoins de sa courageuse conduite.

On conduisit le noyé au poste de police et bientôt la voiture d'ambulance venait le chercher pour le conduire à l'hôpital St Sauveur.

Mais on s'aperçut alors que l'on avait affaire à un fou ou du moins à un alcoolique. Car il se démena tant et si bien que les infirmiers purent le maintenir à grand'peine et l'enfermer dans un cabanon.

Jules Biebuyk, âgé de 38 ans, est garçon de café, avant été hier à la « Brasserie Universelle » de Roubaix, employé comme garçon d'extra, et étant rentré trop tard il trouva fermée la porte de son domicile, situé chez M. Delannoy, rue du Priez.

Traînant alors toute la nuit de cabarets en cabarets, il a été pris ce matin d'un accès de fièvre alcoolique, et a voulu se rafraîchir en prenant un bon bain dans la Deûle. Heureusement qu'il en est sorti sain et sauf, grâce au sang froid et au dévouement de l'agent Lerray dont la conduite est au-dessus de tout éloge.

Chronique du vol

Le commissaire du 6e arrondissement a mis en état d'arrestation Charles Swinen sculpteur, demeurant rue de la Paix-d'Utrecht, 41. Cet individu a volé un certain nombre d'outils au préjudice de M. Peiters, rue de Flandre, 14.

Un ivrogne

La police a arrêté pour outrage aux agents et ivresse manifeste un tapissier Adolphe Mahnitte, âgé de 20 ans, demeurant impasse Jeanne d'Arc, 18.

Taureaux en furie.

Lundi matin, vers neuf heures, les tueurs de l'abattoir conduisaient vers la bascule deux taureaux.

Tout à coup ces deux animaux se mirent en furie, et se ruèrent sur la guérite des employés d'octroi. Après l'avoir renversée du traversèrent plusieurs cours de l'abattoir et sont venus se réfugier dans la cuisine de M. le directeur, où ils n'ont heureusement causé que quelques dégâts sans importance.

L'on réussit, non sans peine, à les calmer et à les ramener à leur écurie.

Ces taureaux appartiennent à M. Demoulogne ch. vilieur, demeurant rue de Metz, 12.

Savon des princes du Congo

Le plus parfume des savons de toilette.
3 grands prix 20 médailles d'or.

Cours et Conférences

Faculté de droit (25, rue Gauthier-de-Châtillon). — Aujourd'hui 10 mars, à cinq heures et demie du soir (amphithéâtre numéro 1), Cours d'économie politique. M. Deschamps, étudiera « La Rente foncière ».

Aujourd'hui, 10 mars, à huit heures et demie du soir, grand amphithéâtre de la Faculté des Lettres, 25, rue Gauthier-de-Châtillon, cours public municipal de M. Dufour. Etudes sur la tragédie grecque.

Aujourd'hui 10 mars, à 4 h. 1/2 du soir, salle de Géographie, à la faculté des Lettres, 25 rue Gauthier de Châtillon, cours public de Géographie de M. Cons : l'Extrême-Orient.

Aujourd'hui 10 mars, à 8 h. 1/2 du soir, à la faculté des Lettres, 25, rue Gauthier de Châtillon, cours public de M. Haumant.

La Russie au XVIIe siècle.

Aujourd'hui 10 mars, à 5 h. 1/2 du soir, grand amphithéâtre de la Faculté des Lettres, 25 rue Gauthier-de-Châtillon, cours public municipal de Pédagogie de M. Penjon : Education du caractère.

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

FOUQUIÈRES-LES-LENS. — *L'homme en noir.* — Ah ! gredin, tu te paieras celle-là — bougre de vilain colporteur, tu vas me connaître — s'il faut que je te fusse prendre au besoin je n'hésiterai pas à te faire hisser au haut d'une potence, pour me débarrasser de toi.

Oui, me débarrasser de toi, qui viens dans ma paroisse critiquer ma manière de faire et de plus chansonner jusque mes actes.

Tu t'attaques à ma haute personne (un mètre 875 millimètres), tu pâliras, tu casseras, ou bien nous verrons...

C'est ainsi qu'a parlé l'homme en noir et c'est pourquoi trempant sa bonne plume dans l'encre noire, noire comme la conscience de certaines dames de son entourage, il a rédigé un bobillard qu'il a fait parvenir à la justice.

Allons M. le ratichon nous vous demandons pardon; prouvez votre bon cœur, vous êtes si généreux. Si nous avons par la voix de notre vendeur atteint votre épiderme nous le regrettons et puisse votre haute personne ne pas aller jusqu'à pendre celui qui pour gagner sa vie peine dix mille fois plus qu'un... a bon j'allais dire plus qu'un curé... pardon.

Cette fois c'est tout on ne parlera plus de l'homme en noir sous peine d'être pendu. Nos lecteurs sont rassurés.

Vol. — Des malfaiteurs s'introduisant nuitamment dans la cour de M. Léon Tonneau, rue d'Harnes, y ont enlevé des poules et des lapins renfermés dans une étoblette. L'on recherche les auteurs de ce vol.

PROGRAMME DES SPECTACLES

Grand Théâtre de Lille. — Direction A. VIGUIER. — Mardi 10 Mars. — Bureau à 6 h. 1/2. — Rideau à 7 h. 0/0. — Première représentation de **Aida**, grand opéra en 4 actes.

Théâtre des Variétés. — Aujourd'hui à 8 h. 1/2. — Immense succès des Porrs-Téléowns musicaux de l'Olympia — Représentations de Mlle Camille Molry, comique. — Débuts de M. Delannay, comique excentrique. — Concert varié.

ÉTAT-CIVIL

Roubaix. — Naissances du 9 mars 1896. — Appolinaire Monnet, rue de Lille, cour Degand, 18. — Cesar Desnouiet, Hôtel-Dieu. — Lumina Henninot, rue des Fondeurs, cité Saint-Maurice, 10. — Leon De Backer, rue de la Guinguette, 100, rue Moliez, 41. — Céleste Mathes, chemin de la Makellerie, 62. — Angèle Hurtrel, rue de la Guinguette, 100, cour Joie, 2. — Marcel Chesquière, rue de l'Union.

Décès

Catherine Lavalée, 73 ans, ménagère, rue de Beaumont, 17. — Fernand Pignet, 6 mois, rue d'Arcole, 23. — François Dorpe, 3 jours, rue de la Barbe d'or, 2. — Auguste Deacne, 1 mois, rue de Condé, sœur Vroman, 26. — Laure Saffre, 1 an, rue Bayart, 21. — Henriette Lecherf, 67 ans, sans profession, aux Carmelites, rue Saint-Antoine. — Charles Lebouette, 52 ans, négociant, rue du Grand Chemin, 3. — Philomène Carrez, 3 ans, rue du Tilleul, impasse Naburhodonosor. — Irma Lecouert, 1 an, rue d'Iena, 1. — Pierre Derulle, 79 ans, rue de la Redoute, 113. — Arthur Patard, 1 an, rue Pierre-de-Roubaix, 157. — Léonie Tolliter, 3 mois, rue de Meubeuge, cour Lordant, 22. — Adèle Dewitte, 3 ans, rue Jouffroy, 6.

Tourcoing. — Naissances du 9 mars 1896. — Berthe Vieghe, Pont de Neuville. — Charles Duthoit, rue Messiaen. — Celina Dupire, chemin des Carliers. — Léonie-Julienne Allestrieldt, rue du Luxembourg. — Jean-François-Joseph Dutry, rue du Nioc. Marie-Claudine Cauchetel, à la Marlière. Marie Celina Demeire, rue des Pleis. Joseph-Eugène-Lucien Robitaille, rue Nationale. Marie-Antoinette Deschamps, rue des Pleis.

Décès. Charles Verbrugge, 55 ans 11 mois, tricoteur au Pont de Neuville. Charles Defaudre, 45 ans 8 mois, bonnetier, rue Neuve. Julienne Desmulier, 25 ans, couturière, rue des Archers. Claire Seulbert, 2 ans 5 mois, rue de Mesin. Marie Vandenberges, 41 ans, hobineuse, à la Marlière.

INHALATION Poudre et Cigarettes ESPERANZ
ASTHME Guérison rapide et certaine des Asthmes et Bronchites
Nº 17, rue L. BRUNEAU, Nº 17 bis, LILLE et toutes pharmacies

BOURSE de LILLE

DU 9 MARS

VALEURS	Cours du jour.	Ou offre.	Ou demande
	c	c	c
Amiche	....	10000	10000
Amzin	....	4400	4350
Bracy	19000	20000	19100
Dolly	2075	3100	2050
Cervia	....	1600	....
Courrières	4300	4300	4300
Douchy	580	590	580
Douvrin	....	6000	8500
Escarpelle	....	2400	2350
Lens 100	....	....	500
Lievin	....	1900	1170
Meurchin	....	13500	....
Ostricourt	....	400	....
Vicoigne	....	....	13400

Le Gérant, CHARLES CAPY.

Lille, Imprimerie de l'*Egalité*, 28, rue de Fives, 28.

FEUILLETON Nº 26

LA GRANDE FLIBUSTE

PAR

PAUL DUPLESSIS

PREMIÈRE PARTIE

LE CHEVALIER DE MORVAN

— Me voici ! du courage, Ismérie ! s'écria-t-il. Puis, prenant son élan, il traversa la cuisine et se précipita sur la porte de la chambre occupée par le vicomte de Chamarande et sa victime.

A son grand étonnement, la porte céda sans effort ;

La chambre était vide de ses hôtes.

XIII

Une scène nocturne

De Morvan, un moment indécis, se consultait sur le parti qu'il devait prendre, quand les cris : « Ah secours ! A l'assassin ! » retentirent avec plus de force que jamais ; cette fois, ils venaient de la campagne.

Le jeune homme rentra dans la cuisine, d'un bond traversa la cour, appela en passant près de l'écurie et sans ralentir sa course, son domestique Alain, et se mit à courir dans la direction d'où partaient les cris de détresse.

Au même instant, un homme, blotti dans un des angles obscurs de la vaste cheminée de la cuisine, se glissait sur la pointe des pieds dans l'appartement du chevalier, et en ressortant presque aussitôt, se rendait toujours avec la même précaution et en rasant la muraille de l'auberge, dans l'écurie qu'Alain, réveillé par son maître, venait de quitter.

Les alentours du village de Nort sont semés de ronces et de broussailles ; aussi, quoique la lune dans son plein éclairât la campagne, de Morvan fut-il assez longtemps avant de parvenir à s'orienter.

Enfin, il aperçut à une centaine de pas devant lui une personne qui fuyait : c'était Ismérie.

Il la rejoignit presque aussitôt.

— Rassurez-vous, mademoiselle, lui dit-il, c'est moi, votre défenseur. Vous n'avez plus rien à craindre !

La jeune fille était en proie à une telle terreur qu'elle ne reconnut pas d'abord le chevalier.

— Grâce ! vicomte, lui dit-elle avec égarement, ne me tuez pas... je m'avouerai votre complice... je serai votre esclave !...

Ce fut non sans beaucoup de peine et sans une grande perte de temps que le chevalier parvint à faire comprendre à la fille du comte de Blinval qu'au lieu d'être tombée entre les mains de son persécuteur, elle se trouvait au contraire sous la protection d'un ami.

— Ah ! béni soit le ciel ! s'écria Ismérie avec une reconnaissance passionnée, vous êtes mon bon ange !

Les sanglots étouffaient la voix de l'infortunée jeune fille.

— Suivez-moi, mademoiselle, reprit de Morvan, et n'ayez aucune inquiétude. Foi de Dieu ! ce vicomte de Chamarande ne vous persécutera plus. Il a péché, c'est un homme mort.

Quand de Morvan disait de quelqu'un « Il a péché », c'était de sa part, ainsi que nous l'a appris Alain au commencement de cette véridique histoire, le signe infaillible d'une profonde et terrible colère.

Dans ces moments-là, le chevalier avait à un tel point la conscience de sa force, qu'il ne mettait pas en doute l'accomplissement de ses menaces ; il parlait avec une conviction complète et dénuée de toute fortanterie.

Assister à la mort violente d'un homme est toujours pour une femme, eût-elle même à se plaindre horriblement de la conduite de cet homme, un spectacle affreux ; il n'y a donc pas lieu de s'étonner si mademoiselle de Blinval essaya de modérer la fureur du chevalier.

De Morvan, impassible en apparence, l'écouta le temps strictement voulu pour lui prouver son respect, puis l'interrompant alors :

— Mademoiselle, lui dit-il, mon obéissance à vos ordres a [illegible] [illegible] et la vie. Il y a de dures nécessités devant lesquelles on ne doit jamais reculer. Vous avez bien voulu déjà me confier vos intérêts, mettez, je vous prie, le comble à vos bontés, en me permettant d'agir à présent à ma guise.

Après cette réponse, de Morvan se dégagea doucement de l'étreinte de la jeune fille qui l'avait saisi par le bras, et se dirigea d'un pas rapide et résolu vers l'auberge où il pensait trouver le vicomte de Chamarande.

Une vingtaine de pas avant d'arriver il rencontra Alain qui, tenant son mousqueton par le bout du canon, comme si c'eût été un penbas, revenait d'explorer de son côté la campagne.

— Ah ! monsieur le chevalier, s'écria le Bas-Breton avec élan, que je suis content de vous revoir ! J'ai cru en vous entendant m'appeler, que vous aviez affaire à un nouveau Legallec, et je me suis élancé à votre poursuite, sans pouvoir vous rejoindre. Que se passe-t-il donc ?

— C'est un homme qui a péché, Alain, répondit de Morvan.

— En ce cas, je vous accompagne.

— Je le le défends ! Tu vas, au contraire, rester avec mademoiselle et veiller à sa sûreté.

Alain regarda avec attention la malheureuse victime de la perfidie de Chamarande, puis, rougissant jusqu'au blanc des yeux :

— Je pense, sauf le respect que je vous porte, monsieur le chevalier, répondit-il, que mademoiselle serait mieux, au lieu de courir les champs la nuit, de s'occuper un peu de sa toilette et de s'attifer d'une manière plus décente. Je ne reste pas avec elle, moi !

De Morvan, en toute autre circonstance, eut sans aucun doute rudoyé Alain, mais les moments étaient précieux ; il n'y avait pas de temps à perdre, il ne répondit pas.

— Je vous en conjure, monsieur, lui dit vivement Mlle de Blinval, laissez-moi seule ici ! N'exigez pas que j'assiste à la scène sanglante qui se prépare !... Et puis, qui sait si le vicomte de Chamarande, outré de voir sa proie lui échapper, ne tournerait pas sa rage contre moi !... il est armé de pistolets, et...

— Vous avez raison, mademoiselle, interrompit de Morvan, il vaut mieux que vous attendiez à l'abri le châtiment du coupable.

— C'est-à-dire l'issue de ce combat que je déplore et qu'il m'est impossible d'empêcher ! car M. de Chamarande, je dois lui rendre cette justice, est brave, il se défendra comme un lion...

— Je le désire de tout mon cœur, sa lâcheté me gênerait. Ainsi, mademoiselle je vous retrouverai ici !

— Oui, monsieur ; oui, mon généreux défenseur, je vais me réfugier dans ce hangar et prier Dieu qu'il vous protège, répondit la comtesse de Blinval en désignant l'écurie.

De Morvan salua profondément la jeune fille ; puis, retournant vers Alain :

— A présent, suis-moi ! lui dit-il.

— J'aime mieux ça ! répondit le Bas-Breton.

Quelques secondes plus tard, le chevalier pénétrait dans la cuisine de l'auberge, où régnait une profonde obscurité.

— Eh ! maître, lui dit Alain à voix basse et en le touchant à l'épaule, m'est avis que puisque celui que vous cherchez a des pistolets, il ne serait pas difficile de vous envoyer en toute impunité une balle dans la tête. Laissez-moi aller quérir la lumière qui brûle dans votre chambre ! Une fois que vous y verrez clair, vous n'aurez plus à craindre de trahison et vous punirez le coquin à coup sûr.

Le conseil du Bas-Breton était fort sensé : de Morvan l'accepta avec reconnaissance.

— Va chercher la lumière, dit-il à Alain.

Alain s'empressa d'obéir, et revenant bientôt une chandelle allumée à la main, il passa devant son maître et entra résolument le premier dans la chambre occupée par le vicomte de Chamarande.

Une double exclamation d'étonnement, poussée simultanément par le Bas-Breton et par le gentilhomme retentit :

— Personne ! Il est parti ! s'écria de Morvan.

— Tiens, il a eu soin d'emporter ses hardes, dit Alain.

Le maître et le domestique se regardèrent.

— Ah ! jeu de Dieu ! reprit vivement Alain, monsieur le chevalier, avez-vous votre or sur vous ?

— Non ; pourquoi cette question ?

(A suivre)